

Étape 1 / Élaboration d'un diagnostic de son environnement.

Action prioritaire : rencontrer ses partenaires institutionnels pour connaître les aides possibles et demander des créneaux d'entraînement

Étape 2 / Rédaction des statuts

Étape 3 / Organisation d'une Assemblée Générale Constitutive

Élection (ou désignation) du premier conseil d'administration et/ou du bureau

Étape 4 / Déclaration à la préfecture

Étape 5 / Demande de publication au Journal Officiel

Étape 6 / Réception des récépissés de déclaration de la préfecture et de publication de la création au JO

Étape 7 / Mise en place d'un cahier des registres (non obligatoire) sur lequel doit être consigné :

- les modifications apportées aux statuts
- changement du siège social
- les dates des récépissés délivrés par les services préfectoraux lors du dépôt des déclarations modificatives
- les délibérations (compte-rendu des réunions)

Étape 8 / Création d'un compte bancaire

Étape 9 / Affiliation, nécessitant l'envoi à la ligue des documents suivant :

- le bordereau d'affiliation FFHandball
- la copie des statuts de votre association
- la copie de la publication au JO ainsi que son récépissé de préfecture

Une fois tous les documents réceptionnés, nous vous recontacteront suite à la création de la structure pour l'utilisation du compte gest'hand ainsi que la création des licences.

Si vous avez des actions de développement ou de structuration de votre club à mettre en place, nous vous invitons à contacter votre comité et un chargé de développement de la ligue pour vous accompagner dans vos actions.